**Journalisme sur le web**

**Les sources d’information**

Les « **communicants** » de toutes professions sont eux-mêmes des sources propres d’informations. C’est pourquoi il existe des sources dans tous les domaines (Météo France pour la météo par exemple), et des sources incontournables, comme les pouvoirs publics et toute la chaîne de l’Etat de l’Élysée.

►Il faut essayer au maximum de **recouper** les sources entre elles pour donner plus de crédit à l’information.

But et nature des sources

L’information n’existe pas sans sources. Elles permettent de vérifier une information et de la crédibiliser tout en cherchant une source officielle pour les recouper entre elles. A titre d’exemple, les dépêches AFP ne sont pas diffusées si on ne dispose pas de sources.

● Sources **officielles ou institutionnelles** : ce sont les gouvernements, préfectures, procureurs, services de presse des armées, des mairies, communicants officiels, etc.

● Sources **officieuses, ou « off »** : ce sont des sources officielles qui ne souhaitent pas apparaître. Toutefois, elles sont aussi valables que les sources officielles. Ce qui importe, c’est la fiabilité de la source pour pouvoir la recouper et la pratiquer.

● Autres sources : un internaute, un lecteur, ou n’importe qui d’autre … Il convient de s’intéresser à toute information et à toute source. Les communicants, eux, anticipent et inondent les rédactions de presse de mails, de dossiers de presse, etc.

Dans le cas où il n’y a pas de communicants officiels, il faut appeler un maximum de personnes (exemple : pour une information relative à une entreprise, tenter de joindre le patron).

Les sources dans le monde judiciaire

En matière de justice, **seul le parquet est habilité à communiquer** sur une procédure en cours. C’est au **procureur** que revient la possibilité de diffuser l’information, en déléguant ou autorisant les enquêteurs à communiquer sur des affaires qui ne soient pas encore au stade de l’instruction.

Dans un second temps, les **avocats** sont une source d’information essentielle. Bien que tenus au secret de l’instruction, ils constituent une source importante et doivent figurer dans le carnet d’adresse d’un journaliste. Le plus difficile est en effet de connaître le nom de l’avocat chargé de l’affaire.

Remarques : Informations basiques sur la mise en page.

Lors de la conception d’un journal, c’est le secrétaire de rédaction qui est chargé de la mise en page.

Sur la première de couverture ; l’information principale doit être lisible sur la moitié haute de la page (titres et photos), car c’est celle qui est visible sur le présentoir du marchand de journaux.

La page 3 est la page la plus lue : c’est là qu’on va placer l’article le plus important et la publicité la plus chère.

**Vocabulaire d’Internet**

**►Webmaster**

C’est le technicien, ou « chargé du contenu ». Il hiérarchise le contenu du site intranet ou extranet d’une entreprise.

Ses missions varient selon le type d’entreprise. Par exemple, pour une entreprise commerciale, il servira à présenter et vendre des produits, alors que pour une entreprise d’informatique, il fera office de vitrine technique.

Le journaliste d’entreprise ne fait que de la communication interne. Dans la presse , le weblaster devient webmaster éditorial, et monte des pages web en mettant en forme le contenu. Il a un rôle de centralisation de l’information.

**►Webdesigner**

Il a des compétences artistiques et techniques, souvent acquises par autoformation. Il travaille en agence ou en freelance.

C’est le créatif des projets web, il maîtrise pour cela des outils graphiques variés (photoshop, illustrator, flash, etc.). En moyenne il a entre 22 et 25 ans, puis évolue pour devenir directeur artistique, ou accède au poste de consultant.

Avec la diversification des contenus sur le web, il gagne aujourd’hui une grande liberté et une grande souplesse dans le travail.

**►Les micros-contenus**

C’est l’équivalent de la titraille de la presse, dans le domaine du web (macro contenu = contenu éditorial). Ce sont par exemples les titres, qui sont utiles au référencement des pages web et à l’accroche du lecteur.

Les widgets sont des micros contenus multimédia et parfois interactifs. Qu’ils soient sur un site ou qu’ils apparaissent depuis peu sur le bureau de l’utilisateur, ce sont des outils qui permettent d’obtenir des informations par l’intermédiaire d’une interface graphique (météo, actualité, etc.). Ils constituent l’ensemble de toutes les petites fenêtres de type gadget.

**►Flux RSS**

C’est un fichier mis à jour en permanence qui permet d’obtenir des informations en temps réel sans aller sur le site.

**► Forum ou « news group »**

C’est un service permettant l’échange et la discussion sur un thème donné. On peut y lire les interventions de tous les autres utilisateurs et créer ses propres articles.

Fil de la discussion : thème de discussion donnée sur un forum.

**► Le CROSS MEDIA**

C’est la transversalité des médias, c'est-à-dire la diffusion sur tous les supports possibles : journal papier, radio, téléphone, web, presse gratuite, télévision, etc.

►**Faq** = foire aux questions. C’est une partie d’un site où l’on trouve les questions les plus fréquemment posées, ainsi que des réponses standardisées.

►**NTIC** = Acronyme signifiant « nouvelles technologies »

►**Page web**= à l’inverse d’une page papier, c’est une page virtuelle dont la taille est illimitée

►**Podcasting ou balladodiffusion** = c’est le moyen gratuit de diffusion de fichiers audio et vidéo sur Internet. Pour cela, il faut s’abonner aux flux RSS ou ATOM, pour automatiser le téléchargement d’émissions audiovisuelles ou audios pour les revoir sur ordinateur personnel ou baladeur numérique.

**La place du journalisme sur le net**

Face à l’importance croissante du média internet dans le domaine de l’information et de la presse, des formations aux pratiques de la diffusion numérique ont été mises en place pour les journalistes.

D’une durée de 20 jours et d’un coût de 7000€ (pris en charge par l’entreprise), la formation du CFPI n’est accessible qu’aux journalistes et a pour but d’apprendre à rédiger et à diffusion pour le web.

Parmi les modules proposés on trouve :

- L’importance du référencement (3 jours)

- La mise en place d’un blog

- Comment efficacement

- Gestion de projets web

- etc.

Les journalistes sont ainsi formés à un type de journalisme très particulier qui a ses propres règles. Ainsi les rédactions web d’un journal sont le plus souvent tenues par des **webreporters indépendants de la rédaction papier** (c’est le cas par exemple du *Journal du Dimanche*).

> Il y a ainsi une complémentarité entre les articles papiers et les articles web. Parfois, ce sont les blogs des journalistes qui servent cette complémentarité en s’attardant sur les conséquences ou en développant plus en profondeur d’un article paru dans la presse écrite.

**OJD**

C’est l’office de justification de la diffusion : www.ojd.com

Son but est de montrer les statistiques d’accès à la presse écrite et aux sites internet. C’est l’outil par excellence pour peser les ventes de journaux.

Il permet de certifier la diffusion, la distribution et le dénombrement des journaux, périodiques et de tout autre support de publicité.

Ainsi, l’OJD permet aux annonceurs de cibler les journaux à succès pour faire leur publicité ?

# LE VOCABULAIRE MULTIMEDIA

D’abord les fonctions:

Webmaster et Webdesigner

**LE WEBMASTER :**

Il est soit technicien, soit chargé du contenu. Dans certains cas, le webmaster assure ces deux fonctions. Mais son statut s’éclaircit grâce à la professionnalisation de son métier.

« Il n’y a pas de profil type de webmaster, indique Arnaud Cantet, associé dans le cabinet de recrutement Lincoln Associés. C’est avant tout une population de passionnés plutôt jeune. »

Le webmaster a pour tâche de faire vivre le site internet ou intranet d’une entreprise.

Des missions variées selon le type de l’entreprise :

Des web parfois développés ou hébergés par des prestataires externes.

Ses missions varient donc selon le secteur d’activité et la taille de son entreprise. Il sera plutôt tourné vers la rédaction et la gestion de contenu dans les entreprises dotées de sites informationnels. Il aura un profil plus technique, en revanche, dans des sociétés plus spécialisées, comme la presse.

Ce webmaster « éditorial » monte des pages web en mettant en forme le contenu..

L’homme (ou la femme à tout faire) :

Les gestionnaires du site d’emploi Lesjeudis.com distinguent aussi **l’administrateur web**, au profil de technicien – développeur informatique, mais de plus en plus occupé par le référencement du site sur le net –, du webmaster, à la fonction de rédacteur. Mais dans certaines entreprises, le webmaster est confondu avec l’administrateur web. Dans d’autres, c’est l’homme-orchestre : à la fois développeur, administrateur, rédacteur et responsable marketing.

Un rôle centralisateur :

« Outre le suivi du fil d’actualité quotidien, traduit automatiquement en XML, nous transcrivons en HTML des maquettes reçues par les web­designers et des e-mailings », précise Fabienne Ancelet, premier webmaster de 01net.com, portail d’information du Groupe Tests (éditeur de 01 Informatique). « Mais nous élaborons aussi plusieurs lettres quotidiennes et hebdomadaires. » Cette équipe de quatre webmasters joue un rôle centralisateur entre les journalistes, les webdesigners, et les chefs de projet chargés des développements stratégiques et de l’administration technique du site

**Le webdesigner :**

Ce métier demande de grandes capacités d’adaptation et réclame une double compétence, artistique et technique. Celle-ci est souvent acquise par autoformation.

Le webdesigner travaille surtout en agence ou en indépendant.

Un créatif des projets web :

C’est le créatif des projets web. Il maîtrise des outils graphiques tels Photoshop et Illustrator pour travailler l’image, Flash pour créer des animations, ou encore Dreamweaver pour les développements HTML et CSS. L’agence web de SQLI(Créée en 1990, SQLI est spécialisée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes d'informations reposant sur les nouvelles technologies) par exemple, recense une quarantaine de ces profils.

Selon Alexandra Lecordier, responsable du recrutement de cette SSII - Société de Services en Ingénierie Informatique , ce métier, qui se développe autour de la création, de la refonte de sites web ou de la migration d’applications sur des portails applicatifs, est en plein essor. Chaque année, elle embauche entre 10 et 15 de ces créateurs via le site d’emploi spécialisé Bale.fr, fondé par l’INA (Institut national de l’audiovisuel)..

Tous ces webdesigners ont entre 22 et 25 ans, en moyenne, et répondent de trois à cinq années d’expérience.

Pour Alexandra Lecordier, c’est le mixage des profils les plus expérimentés et des juniors dans les équipes qui « fait monter plus rapidement ces derniers en compétence ». Ils acquièrent progressivement une double casquette grâce à cet encadrement et à la formation – ou à l’autoformation. Mais ils conservent en général une sensibilité à prédominance artistique ou technique suivant leur formation, écoles d’arts appliqués ou écoles de l’image (Gobelins).

Après quelques années, ils évoluent soit vers le management, en devenant directeurs artistiques, soit vers l’expertise en choisissant, par exemple, le développement multimédia. Certains accèdent au poste de consultant. Une liberté d’expression accrue avec le haut débit Jean-Philippe Heurtier, qui anime aujourd’hui une équipe de webdesigners au sein de l’agence SQLI de Lyon, a suivi la première voie.

Pour lui, ce métier nécessite de fortes capacités d’adaptation et de veille : « Le haut débit, qui permet d’introduire un son et une vidéo de bonne qualité dans les animations, a récemment révolutionné la donne, précise-t-il. Le webdesigner peut ainsi laisser libre cours à son imagination en mixant tous les médias. » « La fonction de webdesigner devient un métier à part entière, poursuit le président. C’est presque une profession libérale.

Les salaires :

Les plus créatifs exercent le plus souvent leur métier de manière indépendante, et ils gagnent bien leur vie. De l’ordre de 3 000 à 4 000 euros bruts par mois ».

**Développeurs multimédias :**

Ils travaillent sur des projets internet ou intranets dans des SSII ou des agences web. Et ne sont pas forcément issus de filières scientifiques.

Les filières scientifiques pas privilégiées :

A l’opposé de nombreuses entreprises, dans les agences de communication, le développeur multimédia a des origines plus variées. Ainsi, chez Takoma, les sept ingénieurs qui travaillent au siège de Garches sur la conception des supports de formation en ligne destinés aux secteurs de l’automobile et de la pharmacie ne viennent pas tous de filières scientifiques.

Pour Bertrand Roblin, responsable des ressources humaines de l’entreprise, c’est la passion pour le développement web qui compte, quelle que soit la formation d’origine du candidat. En témoigne le plus ancien développeur de l’agence, embauché dès sa création, voilà six ans. Ancien caméraman, il avait créé des sites web pour des clients

**Les microcontenus :**

Le blog est en ce moment le support du microcontenu, des petites unités d’informations succintes. Les blogs et leur microcontenu correspondent donc exactement au comportement réceptif des utilisateurs d’Internet.”

Pour attirer le lecteur sur Internet, le web-rédacteur a recours à ce qu’on appelle en presse écrite les “microcontenus”. Titres, accroches, chapôs… Les micro-contenus sur le web sont des éléments clés de la stratégie éditoriale d’un site.”

Les microcontenus sont des textes courts introduisant un contenu éditorial, le macrocontenu. Il s’agit des titres, accroches et d’une manière générale de tout ce qui constitue l’habillage du contenu : sous-titres, sur-titres, légendes. L’enjeu du microcontenu est d’informer, d’inciter, d’entraîner. Il doit évidemment retranscrire le plus fidèlement possible la portée du macrocontenu.

On l’a compris, les microcontenus sont destinés au comportement de recherche de l’internaute et les macrocontenu au mode consommation.

Exemple de microcontenus : titres, sous-titres, sur-titres, accroches, titres de rubrique, légendes d’illustration, tables des matières ; mais aussi : objets des mails, bannières publicitaires, icônes, barres de navigation, liens hypertextes.”

**Widget**:

 mot de l'[anglais américain](http://fr.wikipedia.org/wiki/Anglais_am%C3%A9ricain), signifiant [gadget](http://fr.wikipedia.org/wiki/Gadget).

En [informatique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Informatique), le mot widget recouvre deux notions distinctes en relation avec les [interfaces graphiques](http://fr.wikipedia.org/wiki/Interface_graphique). Il peut alors être considéré comme étant la contraction des termes window ([fenêtre](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fen%C3%AAtre_%28informatique%29)) et gadget. Il peut désigner :

un [composant d'interface graphique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Composant_d%27interface_graphique), un élément de base d'une interface graphique (bouton, ascenseur, liste déroulante, etc.)  ;

un [widget de bureau](http://fr.wikipedia.org/wiki/Widget_de_bureau), un petit outil qui permet d'obtenir des informations ([météo](http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9t%C3%A9o), [actualité](http://fr.wikipedia.org/wiki/Actualit%C3%A9), [dictionnaire](http://fr.wikipedia.org/wiki/Dictionnaire), [carte routière](http://fr.wikipedia.org/wiki/Carte_routi%C3%A8re), pense-bête (en anglais [post-it](http://fr.wikipedia.org/wiki/Post-it)), [traducteur](http://fr.wikipedia.org/wiki/Traducteur) etc.).

**Un flux RSS :**

 est un fichier mis à jour en permanence qui permet aux internautes d'obtenir en temps réel les dernières info sans avoir à aller sur le site. Cette méthode est d'ailleurs utilisée sur de nombreux

**Forum n. m. :**
Service permettant l'échange et la discussion sur un thème donné : chaque utilisateur peut lire à tout moment les interventions de tous les autres et apporter sa propre contribution sous forme d'articles.
Voir aussi : article de forum.
Équivalent étranger : newsgroup.

**Le cross médias :**

C’est la transversalité des médias, c’est-à-dire la diffusion sur tous les supports possibles: journal papier, radio, téléphone, net, presse gratuite, télé etc…

C’est l’avenir!

**FAQ :**
foire aux questions. Rubrique présentant par sujets les questions les plus fréquemment posées par les utilisateurs, accompagnées des réponses correspondantes.
Note : La foire aux questions a, en particulier, pour but de faciliter l'intégration des internautes novices dans un groupe de discussion et de diminuer le nombre des messages diffusés dans le réseau.

 **Fil (de la discussion) :** Dans les échanges au sein d'un forum ou entre utilisateurs du courrier électronique, enchaînement des commentaires à un article donné.
Voir aussi : article de forum, forum.
Équivalent étranger : thread

**Causette ou chat :**

Communication informelle entre plusieurs personnes sur l'internet, par échange de messages affichés sur leurs écrans.
Voir aussi : internet.
Équivalent étranger : chat.

Les news :

**Article de forum :**
Synonyme : contribution n. f.
Document similaire à un message électronique, destiné à alimenter un ou plusieurs forums.
Équivalent étranger : news item, news posting, news article.

**NTIC :**

acronyme signifiant nouvelle technologie de l'information et des communications

**Page Web :**

Les pages Web sont les différentes sections d'un [site Web](http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/CMasse/lexique.html). La grandeur d'une page Web n'est pas limitée comme l'est celle d'un document de traitement de texte; elle est déterminée par la longueur réelle du document. Il peut arriver qu'une page Web soit l'équivalent d'un chapitre de section ou d'un document au complet. Cela dépend du but recherché et de plusieurs autres facteurs.

**Le podcasting (en anglais) :**

 traduit par baladodiffusion est un moyen gratuit de diffusion de fichiers audio ou vidéo dans l'[Internet](http://fr.wikipedia.org/wiki/Internet) que l'on nomme podcasts ou balados.

Par l'entremise d'un abonnement aux flux [RSS](http://fr.wikipedia.org/wiki/RSS_%28format%29) ou [Atom](http://fr.wikipedia.org/wiki/Atom), la baladodiffusion permet aux utilisateurs d'automatiser le téléchargement d'[émissions audio ou vidéo](http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_radios_diffusant_des_balados) pour leur baladeur numérique ou leur ordinateur personnel en vue d'une écoute immédiate ou ultérieure.

Le mot anglais podcasting est un [mot-valise](http://fr.wikipedia.org/wiki/Mot-valise) qui vient de la contraction d'iPod, le [baladeur](http://fr.wikipedia.org/wiki/Baladeur) à succès d'[Apple](http://fr.wikipedia.org/wiki/Apple%2C_Inc.), et de broadcasting, signifiant diffusion. Ce nom a été choisi par [Adam Curry](http://fr.wikipedia.org/wiki/Adam_Curry) qui est à l'origine du développement de la baladodiffusion, car il s'agissait à l'époque du baladeur numérique le plus utilisé.

[lien avec Europe 1](http://www.europe1.fr/)

**LE VOCABULAIRE INTERNET :**

**Voici les termes à connaître:**

**Administrateur de site, de serveur :**
Personne chargée de la maintenance et du suivi d'un site ou d'un serveur sur la toile d'araignée mondiale.
Voir aussi : toile d'araignée mondiale.
Équivalent étranger : webmaster.

**Adresse universelle :**
Synonyme : adresse réticulaire.
Dénomination unique à caractère universel qui permet de localiser une ressource ou un document sur l'internet, et qui indique la méthode pour y accéder, le nom du serveur et le chemin à l'intérieur du serveur.
Note : Par exemple, l'adresse universelle de la page d'accueil de la Délégation générale à la langue française est http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/accueil.htm ". Elle comprend trois parties : " http " indique la méthode d'accès ; " www.culture.gouv.fr " est le nom du serveur du ministère de la culture et de la communication en France sur la toile d'araignée mondiale ; " culture/dglf/accueil.htm " est le chemin d'accès au document.
Équivalent étranger : uniform resource locator, universal resource locator, URL.

**Appliquette n. f. :**
Petite application indépendante du matériel et du logiciel utilisés, qui est téléchargée depuis un serveur de la toile mondiale et qui est exécutée localement au sein d'un logiciel de navigation.
Note : Les appliquettes sont surtout employées dans le langage de programmation Java.
Voir aussi : logiciel de navigation, toile d'araignée mondiale.
Équivalent étranger : applet

**Autoroutes de l'information :**
Structure constituée par des moyens de télécommunication et d'informatique interconnectés, qui permet d'offrir à un très grand nombre d'usagers de multiples services, en général à débit élevé, y compris des services audiovisuels.
Note : On rencontre aussi le terme " inforoute ", qui n'est pas recommandé.
Équivalent étranger : information highway (ang.), information superhighway (ang.), Infobahn n. f. (all.).

**Barrière de sécurité
ou firewall :**
Dispositif informatique qui filtre les flux d'informations entre un réseau interne à un organisme et un réseau externe en vue de neutraliser les tentatives de pénétration en provenance de l'extérieur et de maîtriser les accès vers l'extérieur.
Note : Dans cette acception, on dit aussi " pare-feu " (n.m.).
Équivalent étranger : firewall.

**Domaine :**

Le domaine est le nom donné à un ensemble d'ordinateurs hôtes ou à un réseau local relevant d'une même entité administrative. Ainsi, le domaine apparaît dans l'adresse [Internet](http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/CMasse/lexique.html) (le [URL](http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/CMasse/lexique.html)). Exemple: http://www.risq.qc.ca où "www.risq.qc.ca" est le domaine. Chaque individu relié à un même réseau informatique aura le même domaine dans son adresse électronique personnelle. Exemple: info@risq.qc.ca

**NOM DE DOMAINE :**

**COM"** Commercial " Serveurs gérés par des entreprises commerciales

**EDU"** Educational " Serveur gérés par des écoles et universités

**GOV (GOUV)"** Governemental " Serveur gérés par les autorités gouvernementales

**MIL**" Military " Serveur gérés dans le cadre d'une installation militaire

**ORG"** Organization " Serveur gérés par des associations privées à but non lucratif

**NET"** Network " Serveur gérés par des organismes responsables de la gestion ou de l'organisation de réseaux informatique

**FR"** Serveurs dépendants de la France"

**Extranet n. m. :**
Réseau de télécommunication et de téléinformatique constitué d'un intranet étendu pour permettre la communication avec certains organismes extérieurs, par exemple des clients ou des fournisseurs.
Voir aussi : intranet.
Équivalent étranger : extranet.

**Fournisseur d'accès :**
Définition : Organisme offrant à des clients d'accéder à l'internet, ou, plus généralement, à tout réseau de communication.
Note : Le fournisseur d'accès peut aussi offrir des services en ligne.
Équivalent étranger : access provider.

**Gif :**

Graphics interchange format : Format de fichiers graphiques 256 couleurs compressées sans pertes. Le format Gif a été massivement adopté par le Web car il permet l'usage des fonds transparents, ainsi que des images entrelacées. Cette option permet à l'utilisateur d'avoir une idée de ce que représente l'image avant qu'elle ne soit complètement chargée.

**Hypertexte n. m. :**
Définition : Système de renvois permettant de passer directement d'une partie d'un document à une autre, ou d'un document à d'autres documents choisis comme pertinents par l'auteur.
Équivalent étranger : hypertext.

**Hypertextuel adj :**
Définition : Relatif à l'hypertexte.
Équivalent étranger : hypertext

**HTML :**

(Hyper Text Markup Language) Langage permettant la construction de documents [Web](http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/CMasse/lexique.html) (spécifiquement accessible par le World Wide Web). La navigation [HTML](http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/CMasse/lexique.html) s'appuie sur des liens. Un clic de souris sur un mot ou sur une expression active ce lien. C'est une interface graphique conviviale.

**HTTP :**

Sigle de HyperText Transfer Protocol :  Le protocole de transfert de données utilisé par le [World Wide Web](http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/CMasse/lexique.html). Les commandes HTTP (HyperText transfer protocol) permettent à une application d'interpréter une page avec ses liens html.

**Hypermédia :**

Système permettant de consulter des documents contenant du texte, des images ou du son, avec des liens reliant des parties de documents ou des documents entre eux.

**Intranet n. m. :**
Réseau de télécommunication et de téléinformatique destiné à l'usage exclusif d'un organisme et utilisant les mêmes protocoles et techniques que l'internet.
Équivalent étranger : intranet.

**Passerelle n. f. :**
Dispositif destiné à connecter des réseaux de télécommunication ayant des architectures différentes ou des protocoles différents, ou offrant des services différents.
Note : Une passerelle peut par exemple connecter un réseau local d'entreprise avec un autre réseau local ou un réseau public de données.
Équivalent étranger : gateway.

**Serveur n. m. :**
Système informatique destiné à fournir des services à des utilisateurs connectés et, par extension, organisme qui exploite un tel système.
Équivalent étranger : server, on-line data service

**Signet n. m. :**
Moyen d'accéder rapidement à une adresse universelle préalablement stockée en mémoire par l'utilisateur.
Voir aussi : adresse universelle.
Équivalent étranger : bookmark.

**Shareware :**

Logiciel utilisable en échange d'une contribution financière à son auteur

**Témoin (de connexion)
 ou cookie :**
Les cookies sont envoyés par certains serveurs Web et stockés sur le disque de l'ordinateur de la personne qui se connecte. Ils permettent aux serveurs de "reconnaître" les visiteurs qui se sont déjà connectés. Un cookie ne peut contenir que les informations que l'on fournit au serveur ou qui peuvent être obtenues par les mécanismes standards de HTTP (numéro IP, système d'exploitation de l'ordinateur appelant, logiciel de navigation utilisé, etc.) Il ne contient pas d'informations nominatives ni de renseignements sur le contenu du disque de l'ordinateur appelant. Un cookie n'est lisible que par le serveur qui l'a créé au départ. Les logiciels de navigation permettent de refuser les cookies.

**Visionneur n. m. :**
Domaine : Informatique/Internet.
Définition : Logiciel permettant d'afficher un document sans disposer du logiciel qui a servi à le produire.
Équivalent étranger : viewer

LE PARQUET , SEUL HABILITE A COMMUNIQUER

Côté magistrature, le parquet est en effet le seul à légalement (article 11 du CPP) à pouvoir communiquer sur une procédure en cours. Le Procureur pour les affaires retentissantes et ses adjoints ou substituts qui ont des domaines (mineurs, drogue, mœurs, grand banditisme, sécurité routière, armes, réglementation). Lorsqu’une affaire est à l’instruction, le procureur a la possibilité de se faire communiquer le dossier afin d’en extraire des informations destinées à la presse.

Bien souvent, le procureur confirme ou infirme des informations que le journaliste s’est lui-même procurées.

Dans la pratique, le procureur délègue ou autorise les enquêteurs à communiquer sur des affaires lorsqu’elles ne sont pas encore à l’instruction (information judiciaire ouverte).

Certains juges acceptent de répondre aux journalistes. Cela arrive qu’ils consentent à confirmer ou infirmer une information à condition d’avoir des éléments. Souvent, ils se bornent à évoquer la forme et pas le fond. D’autres sont beaucoup plus bavards et rencontrent discrètement des journalistes. En cela ils prennent un risque car ils sont tenus à la fois au secret de l’instruction et au secret professionnel

**LES AVOCATS, SOURCE ESSENTIELLE**

* Bien que tenus au secret professionnel et au secret de l’instruction, les avocats sont une source très importante et doivent figurer dans tout bon carnet d’adresses d’un journaliste.
* La personne mise en cause n’est pas tenue au secret de l’instruction tout comme la partie civile (victime) et peut donc communiquer dans une certaine limite au titre des « *droits de la défense ».* Les avocats ne peuvent toutefois dévoiler des pièces de procédures. (voir chapitre droit de la presse)
* Les avocats aiment en règle général la « publicité » et rare sont ceux qui refusent. En général, la déontologie veut que toutes les parties s’expriment sur une affaire.
* A chaud, la difficulté est d’obtenir le nom de l’avocat: appeler la permanence de l’ordre pour un commis d’office, se rendre au palais de justice et guetter la sortie de l’avocat . Les juges ne donnent que rarement les noms d’avocats de même que les enquêteurs

**JUSTICE: QUELQUES MOTS CLES**

LES DIFFERENTS TYPES

D’ENQUETE

 **L’ENQUETE EN FLAGRANT DELIT**

* C’est le cadre juridique qui intervient immédiatement après la commission des faits ou un évènement. Cela s’appelle le temps de la flagrance et dure généralement quelques jours et permet aux enquêteurs certains actes comme la perquisition, une réquisition bancaire ou téléphonique, (sauf écoutes) une autopsie.

**L’ENQUETE PRELIMINAIRE**

* C’est lorsque que le parquet, après avoir obtenu des informations par différentes biais, dénonciations, article 40 (obligation faire à un fonctionnaire ou à une personne chargée d’une mission de service public comme un élu de dénoncer des faits de nature délictuelle dès lors qu’il en a connaissance) ou encore lettre anonyme , demande aux enquêteurs de procéder à des investigations.

**L’INFORMATION JUDICIAIRE**

C’est lorsqu’un juge d’instruction est saisi par le parquet . Le magistrat instruit l’affaire puis décide de la renvoyer devant le tribunal ou accorde un non lieu après avoir transmis ses conclusions au parquet qui prend des réquisitions. Ce cadre permet beaucoup plus de possibilités pour l’enquête (écoutes etc..) mais limite la communication

**TEMOIN ASSISTE ET MIS EN EXAMEN**

* Le témoin assisté est une personne contre laquelle il n’y a pas assez d’éléments pour la mettre en examen mais contre laquelle il existe des présomptions qu’il faut vérifier . (Cas de Johnny Hallyday dans l’affaire de viol présumée) Elle est assistée d’un avocat devant le juge et peut obtenir un non lieu ou être mise en examen.
* Le mis en examen (anciennement inculpé) est ouvertement soupçonné par le juge. Soit il est sous contrôle judiciaire (il doit « pointer » à la police ou à la gendarmerie) soit il est placé sous mandat de dépôt en détention provisoire.

**LE JUGE DE LA LIBERTE ET DE LA DETENTION**

* Saisi par le juge d’instruction qui envisage un placement en détention, il décide à la place de ce dernier après un débat contradictoire avec le parquet qui prend des réquisitions. Il n’est pas obligé de suivre le juge ni le parquet (qui peut faire appel)

**LA COMMISSION ROGATOIRE**

C’est une « lettre de missions » que donne le juge aux enquêteurs: procéder à des réquisitions bancaires, placer des écoutes, procéder à des examens etc.. Entendre une personne

**LE REQUISITOIRE**

* Ce sont les réquisitions orales à l’audience mais aussi écrites du parquet ( sa position, sa vision objective du dossier ) à plusieurs stades d’une instruction avant l’audience ou avant la clôture d’une instruction. Il requiert un non lieu ou une mise en examen ou un renvoi en correctionnel ou aux assises ou un supplément d’information (des investigations supplémentaires)
* Le réquisitoire supplétif est adressé au juge lorsque celui-ci est saisi de nouveaux faits pendant son instruction d’un dossier. Le parquet lui demande de se saisir également de ces faits qui ne rentraient pas dans sa saisine.

**LA GARDE A VUE**

C’est une mesure coercitive et un cadre juridique qui donne également des droits (avocat, médecin, famille prévenue) et qui peut durer jusqu’à 48 heures pour les affaires de droit commun après prolongation, et 96 pour les affaires de drogue et de terrorisme. Elle peut être interrompue et reprise si le crédit n’est pas épuisé, même plusieurs mois après. La personne dort au commissariat ou à la gendarmerie si elle passe la nuit en garde à vue. Attention à la terminologie: On ne dit pas que quelqu’un est remis en liberté mais laissé libre après une garde à vue.

**L’OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE (OPJ**

C’est un enquêteur de la police, de la gendarmerie ou même de la douane qui est habilité par le parquet pour conduire des enquêtes en fonction de son grade et des diplômes. C’est lui qui décide le placement en garde à vue sous le contrôle du parquet et qui procède aux auditions. Il est assisté des agents de police judiciaire . Il peut convoquer quelqu’un devant le tribunal sur instruction du parquet

**Quelques termes à l’ audience**

* Le prévenu: personne qui comparaît devant le tribunal correctionnel
* L’accusé: personne qui passe devant la cour d’assises
* Le ministère public: c’est la « société » représentée par le parquet ( le procureur ou ses adjoints ou substituts) devant le tribunal correctionnel. Le parquet requiert une condamnation et des peines.
* Devant la cour d’assises et la cour d’appel et la cour de cassation: le procureur s’appelle avocat général et soutient l’accusation.

**LA PARTIE CIVILE**

C’est la victime ou sa famille lors de l’instruction et le procès. Elle a droit à des indemnisations et à un avocat. Elle peut être une banque en cas de braquage ou une entreprise.